98B3768

ABN AMRO CAPITAL FRANCE

Société anonyme au capital de 2.000.001 €
Siege social : 9, avenue Matignon - 75008 Paris
418 938 528 R.C.S. Paris

EXTRAIT
DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 FEVRIER 2008

L'an 2008, et le 12 février à 11 heures, le Conseil d'administration de la société ABN AMRO Capital France (la "**Société**") s'est réuni, au siège social de la Société, sur convocation du Président.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
26 FEV. 2008

(...)

Décision du Conseil

N° DE DÉPOT 18353

Le Conseil, à l'unanimité :

fait sienne l'analyse de la situation présentée par le Directeur général, **approuve** les motifs évoqués ayant conduit celui-ci à proposer la révocation de Monsieur Bruno Houette,

considère que ces motifs constituent de justes motifs de révocation,

décide en conséquence, ainsi que le permettent les dispositions de l'article 12.2 des statuts, de mettre fin au mandat de Directeur général délégué de Monsieur Bruno Houette avec effet immédiat.

(...)

Extrait certifié conforme

Hervé Claquin, Président Directeur général